

PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU VENDREDI 10 JUILLET 2020

L'an deux mil vingt, le 10 juillet, à 20h30, le conseil municipal s'est réuni sous la présidence de Mr GUITTON.

Présents : Mme D'Agostini, Mme Tolmont , M. Briffaut, , M. Guitton, M. Labre, , M. Poulain, M. Rosak.

Absent(es) excusé(es) : Mme Coulon (pouvoir à M. Labre), Mme Herman (pouvoir à M. Rosak), Mme Lemée
Mme Marianne (pouvoir à M. Poulain), Mme Yvon, M. Choplin (pouvoir à M. Briffaut), M. De Thieulloy, M. Pollefoort (pouvoir à M. Guitton).

Secrétaire de séance : Mme Tolmont

Procès-verbal du 8 juin : PISTES CYCLABLES TEMPORAIRES

Monsieur Poulain demande de modifier le procès-verbal du 8 juin comme suit : *la commune souhaiterait pouvoir rejoindre le Mans et le Boulevard Nature par une voie douce directe sécurisée, du centre bourg, via la VC 411 (route dite du bon dieu noir), le lycée agricole et Rouillon, la VC 411 étant susceptible d'être transformée en voie verte dès à présent.*

Après validation de cette modification, le PV est approuvé.

1 – ELECTIONS SENATORIALES : DÉSIGNATION DES DELEGUES DES CONSEILS MUNICIPAUX ET DE LEURS SUPPLEANTS

Dans le cadre des élections sénatoriales, le conseil municipal doit se réunir ce jour, vendredi 10 juillet pour désigner des délégués des conseils municipaux et des suppléants qui seront chargés de procéder à l'élection des sénateurs.

Trois délégués et trois suppléants devront être élus sans débat au scrutin secret.

Il y a lieu de procéder à l'élection de 3 délégués.

Résultats du premier tour de scrutin de l'élection des délégués

a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote	<u>0</u>
b. Nombre de votants (enveloppes ou bulletins déposés)	<u>12</u>
c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau	<u>0</u>
d. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau	<u>0</u>
e. Nombre de suffrages exprimés [b – (c + d)]	<u>12</u>
f. Majorité absolue	<u>7</u>

INDIQUER LES NOM ET PRÉNOM DES CANDIDATS (dans l'ordre décroissant des suffrages obtenus et, à égalité de suffrages, de l'âge des candidats)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS En chiffres et en toutes lettres
Maurice Pollefoort	11
Roland Briffaut	9
Frédéric Labre	9
Marie-Claire D'Agostini	6

Jean-Yves Choplin	1
-------------------	---

Ensuite, il y a lieu de procéder à l'élection des 3 suppléants :

Résultats du premier tour de scrutin de l'élection des suppléants

g. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote	<u>0</u>
h. Nombre de votants (enveloppes ou bulletins déposés)	<u>12</u>
i. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau	<u>0</u>
j. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau	<u>0</u>
k. Nombre de suffrages exprimés [b – (c + d)]	<u>12</u>
l. Majorité absolue ¹	<u>7</u>

INDIQUER LES NOM ET PRÉNOM DES CANDIDATS (dans l'ordre décroissant des suffrages obtenus et, à égalité de suffrages, de l'âge des candidats)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS En chiffres et en toutes lettres
Philippe Rosak	12
Audrey Herman	12
Marie-Claire D'Agostini	10

Les élections sénatoriales auront lieu le 27 septembre 2020.

2 – SIGNALÉTIQUE ÉCOLE

Il est proposé d'installer des silhouettes à la sortie de l'école pour sécuriser davantage le passage piéton. Une commande groupée pourrait se faire avec Pruillé.

Après échanges, le conseil municipal décide de ne pas donner suite pour le moment. Des travaux d'aménagement du centre bourg étant prévu, d'autres propositions vont être abordées.

De plus, Monsieur Poulain informe le conseil qu'il est nécessaire d'acheter des nouveaux bureaux et chaises pour la classe de CM. Des propositions ont été faites avoisinant 1000 € TTC pour 4 bureaux, 4 tiroirs et 15 chaises. D'autres offres sont attendues. Cette dépense sera imputée au compte 2188 opération 12 « achat de matériel divers ».

Le conseil municipal donne son accord pour cette dépense.

3 – VACANCE DE POSTE

Notre ATSEM peut prétendre à la retraite à compter du 1^{er} novembre. Il s'agit donc de faire une vacance de poste auprès du centre de gestion, obligation légale, qui va assurer une publicité.

Le conseil municipal donne pouvoir un maire pour lancer la procédure de recrutement **en fonction de**

la réorganisation du service école, cantine et garderie.

QUESTIONS DIVERSES

Salle multifonctions

Suite à la conciliation du 19 juin, nous avons repris contact avec Monsieur Mauget, maître d'œuvre en charge de la construction de la salle multifonctions. Nous avons redéfini le projet ensemble ainsi que l'enveloppe budgétaire.

Mr Mauget doit reprendre contact avec ses co-traitants et revenir vers nous pour nous présenter un nouveau projet pour septembre. Il nous assure qu'un ascenseur est obligatoire compte tenu de la topographie des lieux. En parallèle, il chiffrera le coût d'un aménagement d'une rampe.

Commission « journée participative »

Les membres de la commission « journée participative » se réuniront le jeudi 27 août à 20H pour définir les ateliers et travailler sur l'organisation de cette journée.

Eclairage public

Mr Briffaut demande s'il est possible de prévoir de l'éclairage public à la Monnerie et dans le chemin du verger pour les enfants qui se rendent à pied à l'école.

Une demande va être faite auprès de Le Mans Métropole, gestionnaire de l'éclairage public.

La séance est levée à 22h00